

# Bar / Restaurant

Chers Clients,

Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons besoin de vous pour nous aider à assurer votre sécurité et celle de nos équipes. Ainsi, nous vous remercions de respecter certaines règles simples :

- ✓ **Port du masque obligatoire à l'intérieur de l'établissement**
- ✓ **Utiliser du gel hydro alcoolique avant d'entrer dans l'établissement et en partant**
- ✓ **Ne pas rester au comptoir. Seul un service sur table sera possible**
- ✓ Selon l'article 40 du décret n°2020-1262 du 16 octobre 2020, une distance d'un mètre est garantie entre les chaises occupées par chaque personne. Cette règle ne s'applique pas lors d'une réservation de 6 personnes pour 1 même table venant ensemble ou ayant réservé ensemble.
- ✓ Privilégier les paiements par carte bancaire, et idéalement « sans contact »
- ✓ Une distance de 1 mètre de distance entre les personnes
- ✓ Accepter que vos demandes soient traitées dans la limite des contraintes sanitaires et d'exploitation actuelles.
- ✓ Eviter de changer de place ou de vous déplacer au sein de l'établissement
- ✓ Réserver lors de votre prochaine venue, pour nous permettre de programmer les arrivées

Nous nous engageons, pour vous protéger, à fournir du gel sur chaque table et à s'assurer du respect de la distanciation sociale entre chaque chaise. Nous vous prions également de nous communiquer vos coordonnées, pour des raisons sanitaires, que nous garderons 14 jours.

Ces mesures ne sont, nous l'espérons, que provisoires et elles nous permettront de retrouver très vite la liberté de mouvement que nous affectionnons tant.

En espérant vous revoir très vite,

L'équipe de La Sorelle